

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1201

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 24

À l'alinéa 56, substituer aux mots :

« quatrième alinéa du 5° »

les mots :

« treizième alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur de référence.